



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 124853

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation au Tibet. Depuis fin septembre 2011, dix jeunes tibétains se sont immolés par le feu dans l'est du Tibet, protestant de cette façon contre l'oppression dont sont victimes leur peuple et leur culture. Cet appel à la conscience internationale ne peut rester sans réponse. En conséquence, il souhaite savoir de quelle manière la France va-t-elle manifester publiquement et officiellement sa préoccupation face à la situation actuelle au Tibet.

Texte de la réponse

Les régions tibétaines de la Chine sont marquées depuis plusieurs mois par une dégradation du climat social qui se traduit par une série d'immolations sans précédent, notamment à Ngaba, au nord de la province du Sichuan, en particulier depuis la fin du mois de septembre 2011. La France a publiquement exprimé, par la voix du porte-parole du ministère des affaires étrangères et européennes, sa tristesse devant la mort par immolation de jeunes Tibétains, ainsi que son inquiétude quant au caractère extrême et au désespoir que traduit leur geste. La France s'est également mobilisée avec ses partenaires, au niveau européen, afin de faire part aux autorités chinoises de l'inquiétude que soulève la situation dramatique des communautés religieuses du Tibet. Une démarche officielle de l'Union européenne a ainsi été effectuée auprès du ministère des affaires étrangères chinois le 8 décembre 2011. De manière générale, la France soutient une résolution pacifique de la question tibétaine dans le cadre de la République populaire de Chine, incitant les deux parties au dialogue, et travaille en étroite collaboration avec ses partenaires européens. La France estime que le dialogue est la seule voie qui permettra aux populations tibétaines de vivre conformément à leurs traditions et croyances religieuses au sein de la République populaire de Chine.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124853

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13173

Réponse publiée le : 17 janvier 2012, page 475